

NEWSLETTER

RALLYE AVEYRON ROUERGUE OCCITANIE



● Direction de Course



La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aveyron et son Président **Dominique COSTES** jouent un rôle essentiel dans l'organisation du Rallye Aveyron Rouergue Occitanie. Depuis plusieurs années, la CCI accueille la direction de course et met à disposition ses infrastructures pour faciliter le déroulement de l'événement. Lors de la 50^e édition, qui s'est tenue du 4 au 6 juillet 2024, la **CCI Aveyron** a continué son engagement en tant que partenaire majeur, contribuant au succès de cette manifestation sportive emblématique de la région.

Pour 2025, la 51^e édition du Rallye Rouergue Rodez Aveyron Occitanie retrouvera à nouveau l'implication de la CCI Aveyron qui a renouvelé son soutien.

La collaboration entre la CCI Aveyron et le Rallye du Rouergue illustre l'importance des partenariats locaux dans la promotion et le développement des événements sportifs sur le territoire Aveyronnais..

● Village VIP



La société **PAC Communication**, dirigée par **Pierre CENSI** commercialisera à nouveau le Village VIP **Nouvelle formule All in** où la convivialité et le bonne humeur seront de rigueur sous la direction de **Didier ALAUZET (adpresta)** en chef d'orchestre.

Ils développeront aussi les partenariats pour le guide destiné aux spectateurs, les vidéos pour l'écran géant & les périmétriques situés au coeur du parc fermé.

ORGANISATION

● Les coulisses...

Le Dossier RTS

La construction d'un dossier RTS (Règlement de Sécurité) pour un Rallye est une étape essentielle pour garantir la sécurité des équipages, des officiels, des spectateurs et des riverains. Ce dossier doit respecter les exigences de la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) et des autorités locales.

Voici les principales étapes et éléments à inclure dans le dossier RTS :

1. Présentation générale de l'événement

- **Nom de l'épreuve** : Rallye du Rouergue
- **Organisateur** : Nom du club ou de l'association responsable
- **Date et lieu** : Période de l'événement, communes concernées
- **Championnat** : Épreuve du Championnat de France des Rallyes, catégorie concernée
- **Contacts** : Responsable sécurité, directeur de course, coordinateur médical

2. Parcours et spéciales

- **Cartographie détaillée** : Plan général du rallye avec toutes les spéciales
- **Description des spéciales** : Longueur, tracé, type de revêtement, zones à risque
- **Points sensibles** : Intersections dangereuses, zones à visibilité réduite, virages serrés
- **Zones spectateurs** : Localisation des points accessibles et interdits

3. Dispositif de sécurité

A. Dispositif humain

- **Commissaires de route** : Nombre, positionnement, rôle
- **Directeur de course et adjoints** : Responsabilités et coordination
- **Forces de l'ordre** : Présence de la gendarmerie ou de la police municipale
- **Sécurité privée** : Agents présents pour gérer les flux spectateurs

B. Moyens matériels

- **Postes de secours** : Localisation des équipes médicales et de premiers soins
- **Véhicules d'intervention** : Voitures médicales, dépanneuses, véhicules de secours
- **Balisage des zones sensibles** : Rubalise, barrières, panneaux d'information
- **Zones d'évacuation** : Accès pour les secours en cas d'accident

C. Plan médical et d'intervention

- **Équipes médicales** : Médecins, infirmiers, pompiers mobilisés
- **Hôpitaux de référence** : Établissements les plus proches, distances, numéros de contact
- **Hélicoptère médicalisé** : Présence éventuelle et protocole d'activation
- **Procédure en cas d'accident** : Coordination entre les équipes médicales et la direction de course

4. Gestion des spectateurs et des riverains

- **Zones spectateurs officielles** : Sécurisation, signalisation rubalise verte
- **Zones interdites au public** : Protection renforcée, contrôles renforcés
- **Plan de communication** : Informations aux riverains (horaires, restrictions de circulation)
- **Flux de circulation** : Gestion des stationnements et déviations de trafic

ORGANISATION

5. Plan de prévention des risques

A. Risques naturels et climatiques

- **Gestion des intempéries** : Pluie, brouillard, canicule, plan de repli
- **Prévention des incendies** : En période estivale, mesures spécifiques pour éviter tout départ de feu

B. Risques techniques

- **Défaillance d'un concurrent** : Procédure d'arrêt et d'évacuation
- **Panne sur le parcours** : Assistance et gestion du flux des concurrents

C. Risques liés aux spectateurs

- **Intrusion sur le parcours** : Stratégie pour éviter les comportements dangereux
- **Interdiction des drones non autorisés** : Plan de contrôle aérien

6. Coordination avec les autorités

- **Démarches administratives** : Demandes d'autorisations préfectorales et municipales
- **Réunions de sécurité** : Échanges avec les forces de l'ordre et les services de secours
- **Évacuation et plan ORSEC** : Intégration du rallye dans les dispositifs de sécurité civile

7. Documents annexes

- Plans détaillés des spéciales
- Fiches des postes de commissaires et des zones médicalisées
- Contacts d'urgence (hôpitaux, gendarmerie, pompiers, organisateurs, etc.)
- Engagement des pilotes à respecter les consignes de sécurité

Conclusion

Le dossier RTS du Rallye du Rouergue doit être validé par la FFSA, la Ligue, les autorités locales et les services de secours avant la tenue de l'événement. Son objectif principal est d'anticiper les risques et d'assurer une gestion efficace des interventions en cas d'incident. Une mise à jour annuelle est recommandée pour tenir compte des retours d'expérience et des évolutions réglementaires.

